



Réunion du Bureau de la Ligue

18 avril 2016
Maison des Sports - NANTES

Présidence : Jean-Pierre FOURNERY

Présents : Joseph BARON – Odile ESKENAZI – Jean-Yves LE PRIELLEC – Colette LOISEAU-LAPPARTIEN – Serge MOTTIER – Jacques TUFFIERE

Assistent : Jean-Jacques MOREAU (CD 44) – Patrice BINELLI (CTS)

Excusés : Olivier BRETIN – Florent BLOT (CD 53) – Joël GIRAUD (CD 53) – Michelle JAN (CD 49) – Bernard SCIBERRAS (CD 72) – Richard CURSAZ (CTS) – Alain DONIAS (CTS)

1. INTERVENTION DU PRÉSIDENT

INFORMATIONS FEDERALES

Le nombre de licences est supérieur à 298 000 soit une augmentation de 6,7%. La Ligue des Pays de la Loire est toujours sur le podium

Le running connaît un fort développement. Les droits d'engagement pour les coureurs non licenciés pourraient être augmentés

Retrait de la candidature de Saint-Jean-de-Monts pour les Championnats de France de cross

Impact de la réforme territoriale : tous les textes sont rédigés

Une démarche de la CNCHS est entreprise dans les nouveaux territoires concernant le cross

Labellisation : les critères ont été validés mais avec quelques aménagements

INFORMATIONS REGIONALES

L'Assemblée Générale financière s'est déroulée le 1^{er} Avril 2016

Une table ronde concernant le CNDS a eu lieu le 18 Avril

Le Bureau prend connaissance de la position des Ligues de Bretagne, Basse Normandie et Haute Normandie concernant l'étude d'une interrégion élargie

2. INTERVENTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Odile ESKENAZI commente le tableau de statistiques. Toujours le même constat, progression des licences féminines et régression de la catégorie poussins (G) alors que toutes les autres catégories sont en progression

Elle rappelle qu'un étudiant est actuellement en stage à la Ligue

Le programme de son stage comporte l'audit exhaustif de la communication interne et externe, puis l'étude d'une stratégie de communication et du plan de communication.

Il se montre très enthousiaste et a déjà bien avancé.

Une proposition de concours photo autour des Championnats Interclubs est proposé. Le Bureau donne son accord à ce projet.

3. COMPTE-RENDU DU SEMINAIRE (suite du DLA)

Le Président signale qu'il a reçu un mail des CTS surpris de ne pas être associés à ce séminaire et à la réflexion entreprise. Il les remercie de leur franchise et de leur sincérité.

Odile ESKENAZI précise, que lors des divers entretiens avec le consultant du DLA, elle a insisté pour que les CTS soient contactés. Malgré toutes les promesses faites il apparaît que cela n'a pas été fait.

Joseph BARON signale que lors de la dernière réunion du Bureau il a été acté à l'unanimité que ce séminaire ne regrouperait que des élus et présidents des commissions

Il rappelle le déroulement de ce séminaire dont l'objectif principal est l'élaboration d'un nouvel organigramme qui intègre le recrutement d'un directeur.

La décision définitive revient au Comité Directeur du 9 Mai

Un groupe de travail a été constitué pour définir les missions et le profil de poste.

Un échancier sera mis en place pour un éventuel recrutement en début de saison sportive.

Un débat a eu lieu sur la place de l'Athlé santé loisir selon qu'il faut le considérer comme du développement ou comme secteur à part entière.

4. INTERVENTION DU TRÉSORIER GÉNÉRAL

Jean-Yves LE PRIELLEC fait le point sur la situation de trésorerie.

5. INTERVENTION DES CTS

En préambule à l'intervention de Patrice BINELLI, le Président signale qu'il a reçu de la part de quatre des athlètes ayant participé au stage à ALICANTE des remerciements pour le soutien et l'aide de la Ligue pour cette opération.

- Camp d'entraînement s'est tenu à Alicante en Espagne avec la participation de 38 athlètes et 6 cadres. Le contexte s'est bien prêté pour faire de très bonnes séances et préparer au mieux la saison estivale. Le groupe Pays de la Loire a été reçu au Lycée Français d'Alicante sous l'impulsion du Consul. Echanges très positifs et constructifs pour le futur. Le coût du stage s'élèvera approximativement à 17000,00€ pour la ligue.
- Stage perche avec 9 athlètes s'est tenu aux Sables d'Olonne.
- Un stage marche s'est tenu à la Pommeraye avec 8 athlètes, dont nos 2 meilleurs représentants jeunes Gabriel BORDIER et Camille AURRIERE. Une prolongation du stage a été demandée pour l'an prochain.
- Chez les minimes, le stage s'est très bien déroulé à La Pommeraye avec en plus une action autour de la citoyenneté.
- Les tests de sélection pour la rentrée au lycée LA COLINIERE seront réalisés le 26 avril. 28 athlètes, dont les 3 meilleurs minimes sprint haies-perche des départements de la Mayenne et Maine et Loire, ont fait acte de candidature.
- Les inscriptions aux formations d'entraîneurs sont lancées. Le livret a été envoyé par mail aux clubs et est en ligne sur le site de la Ligue depuis le 23 mars 2016. Des relances seront à faire par la Ligue.
- En formation 1^{er} degré, chaque année nous donnons à chaque candidat :
 - o Une clé USB sur laquelle figure un résumé des interventions,
 - o Un abonnement d'un an à la plateforme DTN/FFA,
 - o Depuis deux ans un abonnement à la revue AEFA pour un montant de 45€.
- Devons-nous continuer sur le même principe pour la revue AEFA ?

6. INTERVENTION DES PRESIDENTS DES COMMISSIONS

CSO – Joseph BARON

Il fait un compte rendu du Conseil Interrégional qui s'est tenu le 16 Avril à Laval.

Il précise que cette réunion initialement prévue pour étudier un éventuel regroupement avec les Ligues de Bretagne et Normandie (Haute et Basse Normandie réunies dans une nouvelle région) a été transformé en Conseil Interrégional suite à la décision de ces trois Ligues de ne pas donner suite à ce regroupement.

Le Bureau de la Ligue des Pays de la Loire regrette le fait que bien que la décision ait été prise depuis déjà quelques semaines, les élus des Ligues concernés n'en aient fait part que le 9 avril. Un courrier sera adressé pour marquer notre étonnement.

FORMATIONS – Jacques TUFFIERE

Il constate un net recul des actions de formation initiale de dirigeants. Sans doute faut-il changer la méthode de formation par trop scolaire.

Il signale que désormais il assurera lui-même dans chaque département l'organisation et l'animation de ces séances.

Il regrette le manque d'évolution sensible de la Commission Nationale au cours de ce mandat.

Il souligne qu'il y a de nombreux dirigeants dont le diplôme doit être prorogé, ainsi que de nombreuses escortes et délégués contrôle antidopage.

Il propose que pour la prorogation des dirigeants la tenue de poste d'adjoint et de Président de Commission régionale soit un critère validant, vu l'importance de ces fonctions dans une Ligue à fort effectif de licenciés.

Le Bureau donne son accord.

7. INTERVENTION DES PRESIDENTS DE COMITES

CD 44 – Jean-Jacques MOREAU

Il souligne le problème financier du CROS et de la cotisation qui sera demandée à la Ligue et craint qu'il y ait un impact sur le prix de nos licences.

Il lui est précisé que la cotisation sera moins élevée qu'annoncée initialement

En effet, l'Assemblée Générale n'a pas retenue la proposition initiale et réduit à 2,5 centimes par licenciés l'augmentation de la cotisation.

8. QUESTIONS DIVERSES

- A la suite de la décision du Comité Directeur de supprimer pour les organisations futures le droit d'engagement pour les Championnats régionaux et les PréFrance de Cross, les deux organisateurs de l'hiver 2016 ont demandé à ne pas payer la contribution figurant dans le cahier des charges qu'ils avaient accepté.
Le Bureau oppose un refus rappelant que cette décision concerne les organisations futures et que le cahier des charges avait été accepté en connaissance de cause.
- courrier de l'organisateur de la Corrida de Château-Gontier qui se plaint de n'avoir pas été subventionné dans le cadre du classement des courses hors stade suite à une erreur de transmission et demandant que la Ligue se substitue dans ce cas au Conseil Régional.
Le problème sera évoqué avec le Conseil Régional
- le Trésorier signale qu'il étudie les contrats actuels avec les fournisseurs et que dans ce cadre il doit rencontrer la Société ASTORYA et NEOPOST
- courrier de l'Entente Sèvre demandant une dérogation pour transformer un 10km en trail.
Une lettre officielle, à faire transiter par le Comité Départemental, devra être adressée.
- Jean-Pierre FOURNERY précise que la part fédérale des licences inclura à partir de la saison 2016/2017 la part fixe (actuellement 1.28 €) et devrait être de 30€